

PROGRAMME DE FORMATION

Améliorer sa capacité relationnelle dans le cadre professionnel :
approche psycho corporelle - Niveau III -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social,
éducatif prenant en charge des personnes en
souffrance.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 13 p.

Objectifs de la formation

Définir les notions d'écoute non verbale et de conscience corporelle.

Utiliser des techniques d'interventions corporelles permettant de restaurer chez les
personnes en souffrance un sentiment de sécurité intérieure, favoriser une meilleure
estime de soi et réintégrer un schéma corporel et une identité corporelle.

Programme

"• L'image inconsciente du corps.

- Le corps affectif.
- Le corps porteur et messenger de l'inconscient.
- Restauration de la sensation de soi-même :
 - Le toucher structurant.
- Pathologies et comportements basés sur une problématique orale :
 - Le toucher contenant.
- Pathologies et comportements basés sur une problématique anale :
 - Le toucher de régulation et de distribution.
- Insécurité fondamentale et anxiété :
 - Le toucher ontologique.
- Restauration de l'estime de soi :
 - Les polarisations.

- L'immaturation affective et ses attentes illusives dans la relation à l'autre.

"

Méthodes et supports

Apports théoriques issus de l'analyse psycho-organique et de la psychanalyse. Mises en situation. Échanges.

Prérequis

" Avoir effectué les niveaux 1 et 2 de ce module ou de "L'affectivité dans le travail de groupe". "

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.